

MESSAGE DE VIGILANCE METEOROLOGIQUE

PHENOMENE : INONDATION



Créteil, le 30/01/2018 à 10h

La Préfecture du Val-de-Marne annonce que Météo France prévoit un niveau de vigilance nécessaire, vis-à-vis des conditions météorologiques à venir, classée :

<i>Couleur de vigilance</i>	<i>Qualification du risque</i>
ORANGE	Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.

Type d'évènement

1 – Localisation et période (spécifique au Val-de-Marne)

- * lieux concernés : Vigilance **ORANGE** pour Marne aval et Seine Paris,
Vigilance **JAUNE** pour la Seine moyenne.
- * début d'évènement : 02/01/2018
- * fin d'évènement : non défini

2 – Description

Commentaire général sur la situation

Qualification de la situation :

Crues importantes en cours de propagation sur la Seine et la Marne.

Sur la Seine Bassée francilienne, les niveaux sont en forte hausse en raison de l'arrivée des crues importantes de l'Aube et de la Seine.

Sur la Marne en Île-de-France, les niveaux sont globalement stables. Cependant, la propagation lente de la crue venant de la Champagne se poursuit, d'où une tendance à la hausse aujourd'hui et pour les jours à venir. Cette hausse est ressentie depuis lundi à Meaux. Elle pourrait s'accroître sur l'ensemble du tronçon en raison des pluies prévues mercredi et jeudi.

Sur la Seine moyenne, les niveaux baissent sur l'ensemble du tronçon. L'arrivée de la crue de la Seine et de l'Aube, combinée aux pluies prévues mercredi et jeudi, pourraient entraîner une nouvelle hausse des niveaux en fin de semaine. Les niveaux resteront cependant inférieurs aux niveaux atteints ces derniers jours.

A Paris, le maximum a été atteint hier à 5.85 m. Décroissance lente en cours, susceptible d'être ralentie voire interrompue par les pluies prévues en milieu de semaine : la situation reste à préciser avec les précipitations qui seront réellement observées.

Marne Aval :

Les niveaux restent globalement stables aujourd'hui mardi, la décrue des affluents compensant l'augmentation des débits de la Marne amont.

Les niveaux seront en légère hausse à partir de ce mardi soir (visible depuis lundi à Meaux) en raison de la propagation de la crue de la Marne, provenant de la Champagne.

Les pluies modérées annoncées pour le milieu de semaine pourraient entraîner des réactions des affluents susceptibles d'accentuer cette hausse.

Globalement, la tendance générale sur le tronçon est donc à la hausse modérée au moins jusqu'à la fin de la semaine (sauf à Créteil).

L'aval du tronçon est sous l'influence du niveau de la Seine, le maximum à Créteil a été atteint lundi, comme celui de Paris, et commence à baisser légèrement depuis hier.

Crue importante et longue.

TRONCON : Marne aval

Station	Crues de référence (m)			Observations		Prévisions
	Janvier 1910	Mars 2001	Jun 2016	29/01 à 16h	30/01 à 08h	
Meaux (Marne) <i>Zéro d'échelle 42,75 m IGN 69</i>	6,20	4,29		4,35 m <i>soit 47,10 m IGN 69</i>	4,38 m <i>soit 47,13 m IGN 69</i>	Tendance globale en légère hausse jusqu'à mercredi pour un niveau compris entre 4,35 m et 4,5 m. Ensuite, en fonction des pluies, hausse modérée au moins jusqu'à jeudi ou vendredi.
Condé-Sainte-Libaire (Grand-Morin) <i>Zéro d'échelle 43,33 m IGN 69</i>		2,21	1,63	2,04 m <i>soit 45,27 m IGN 69</i>	2,04 m <i>soit 45,27 m IGN 69</i>	Tendance globale assez stable ou en légère hausse jusqu'à mercredi pour un niveau compris entre 2,0 m et 2,15 m. Ensuite, en fonction des pluies, hausse modérée probable au moins jusqu'à vendredi.
Chalifert (Marne) <i>Zéro d'échelle 37,96 m IGN 69</i>	5,26	3,95	3,21	3,79 m <i>soit 41,75 m IGN 69</i>	3,78 m <i>soit 41,74 m IGN 69</i>	Tendance globale assez stable ou en légère hausse jusqu'à mercredi pour un niveau compris entre 3,8 m et 3,95 m. Ensuite, en fonction des précipitations, hausse modérée au moins jusqu'à vendredi.
Gournay-sur-Marne (Marne) <i>Zéro d'échelle 33,05 m IGN 69</i>	6,99	5,28	4,73	5,28 m <i>soit 38,33 m IGN 69</i>	5,27 m <i>soit 38,32 m IGN 69</i>	Tendance globale assez stable ou en légère hausse jusqu'à mercredi pour un niveau compris entre 5,25 m et 5,4 m. Ensuite, en fonction des précipitations, hausse modérée au moins jusqu'à samedi.
Créteil (Marne) <i>Zéro d'échelle 28,86 m IGN 69</i>			4,02	3,93 m <i>soit 32,79 m IGN 69</i>	3,85 m <i>soit 32,71 m IGN 69</i>	La baisse continue ce mardi. Le niveau devrait rester supérieur à 3,6 m jusqu'à mercredi.

Seine-Paris :

Le niveau a atteint lundi son maximum à Paris à 5,85 m et lundi soir à 5,5 m à Chatou.

Une décrue lente est amorcée depuis hier soir.

Les précipitations attendues en milieu de semaine seront susceptibles de ralentir la décrue, voire de provoquer une remontée modérée des niveaux en fin de semaine. Ces éléments restent à préciser avec les précipitations qui seront réellement observées.

Crue importante, légèrement inférieure à celle de juin 2016 sur Paris, comparable à juin 2016 sur Chatou.

TRONCON : Seine Paris

Station	Crues de référence (m)			Observations		Prévisions
	Janvier 1910	Jun 2016	Mars 2001	29/01 à 16h	30/01 à 08h	
Paris Austerlitz Débit (Seine) <i>Zéro d'échelle 25,92 m IGN 69</i>	8,62	6,10	5,21	5,84 m <i>soit 31,76 m IGN 69</i>	5,77 m <i>soit 31,69 m IGN 69</i>	Décrue lente depuis mardi soir. La cote sera autour de 5,5 m mercredi matin.
Chatou (Seine) <i>Zéro d'échelle 20,36 m IGN 69</i>	7,40	5,40	5,15	5,47 m <i>soit 25,83 m IGN 69</i>	5,45 m <i>soit 25,81 m IGN 69</i>	Décrue lente depuis mardi soir. La cote sera autour de 5,2 m mercredi après-midi.

Seine-moyenne :

Le niveau de la Seine moyenne est en baisse sur tout le tronçon. La décrue lente se poursuivra jusqu'à jeudi.

La crue importante de la Seine amont et les précipitations attendues en milieu de semaine provoqueront une nouvelle hausse des niveaux en fin de semaine. Les niveaux devraient cependant rester inférieurs aux niveaux atteints ces derniers jours. Ces éléments restent à préciser avec les précipitations qui seront réellement observées.

Crue importante, légèrement inférieure à celle de juin 2016, hormis à Montereau où les niveaux maximums ont été comparables à ceux de janvier 1982.

TRONCON : Seine moyenne

Station	Crues de référence (m)			Observations		Prévisions
	Janvier 1910	Juin 2016	Mars 2001	29/01 à 16h	30/01 à 10h	
Montereau (Seine) <i>Zéro d'échelle 45,77 m IGN 69</i>	5,28	3,02	3,10	3,49 m <i>soit 49,26 m IGN 69</i>	3,33 m <i>soit 49,10 m IGN 69</i>	Maximum observé à 3.61 m dans la nuit du 28 au 29 janvier. La baisse observée depuis hier va se poursuivre jusqu'à mercredi après midi où le niveau devrait être compris entre 2.9m et 3.1m. Ensuite une stabilisation voire une nouvelle hausse est possible à partir de jeudi.
Saint-Mammés (Seine) <i>Zéro d'échelle 40,75 m IGN 69</i>	7,96	6,77	5,94	6,37 m <i>soit 47,12 m IGN 69</i>	6,18 m <i>soit 46,93 m IGN 69</i>	Maximum observé à 6.54 m le 28/01 soir. La décrue est en cours jusqu'à mercredi soir; le niveau pourrait alors être entre 5.7m et 6.2m dans la nuit de mercredi. Le niveau mercredi après midi devrait être compris entre 5.7m et 5.9m. Ensuite une stabilisation voire une nouvelle hausse est possible à partir de jeudi.
Melun (Seine) <i>Zéro d'échelle 36,01 m IGN 69</i>	6,40	5,56	4,38	4,83 m <i>soit 40,84 m IGN 69</i>	4,68 m <i>soit 40,69 m IGN 69</i>	Maximum observé à 4.91 m dans la nuit du 28 au 29 janvier. La décrue se poursuit. Le niveau sera compris entre 4.2m et 4.4 m le 31/01 en milieu de journée. Ensuite une nouvelle hausse est possible à partir de jeudi.
Corbeil-Essonnes (Seine) <i>Zéro d'échelle 31,25 m IGN 69</i>	6,15	4,84	3,91	4,53 m <i>soit 35,78 m IGN 69</i>	4,39 m <i>soit 35,64 m IGN 69</i>	Le niveau maximum a été observé ce lundi à 4.56m. La décrue est amorcée depuis lundi après-midi. Le niveau sera compris entre 3.75 et 3.95m mercredi milieu de journée. La décrue continuera au moins jusqu'à jeudi matin.
Alfortville (Seine) <i>Zéro d'échelle 29,46 m IGN 69</i>		3,65	2,67	3,38 m <i>soit 32,84 m IGN 69</i>	3,27 m <i>soit 32,73 m IGN 69</i>	Le maximum a été observé lundi en milieu de journée (3.39m). La décrue s'amorce ce mardi. Le niveau mercredi milieu de journée devrait être compris entre 2.9m et 3.1m.

Les conseils de comportements à l'attention des populations :

Soyez très vigilant. Un phénomène dangereux d'inondations est prévu. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

Conséquences possibles	Comportements
<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau et des perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires. - Des coupures d'électricité peuvent se produire. - Les digues peuvent être fragilisées ou submergées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. - Respectez, en particulier, les déviations mises en place. - Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux. - Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée

A l'attention de Monsieur le Président du Conseil Départemental et de Mesdames et Messieurs les Maires :

Indépendamment des dispositions prévues par la préfecture, il vous appartient :

- ↳ de consulter bi-quotidiennement à 10h00 et 16h00 la carte de vigilance crue et le cas échéant les bulletins d'information en vous connectant sur le site suivant :

www.vigicrues.gouv.fr

- ↳ de consulter la carte de vigilance météo :

www.meteofrance.com

<https://apic.meteo.fr>

- ↳ de consulter si votre commune est concernée par les cours d'eau le « Réveillon » ou « l'Yerres » :

www.syage.org

- ↳ d'alerter les services relevant de votre autorité pour procéder aux opérations de mise en sécurité de vos installations menacées.

- ↳ d'alerter les services relevant de votre autorité et les services gestionnaires des ouvrages hydrauliques.

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Maires :

- ↳ de mettre en pré-alerte votre Poste Communal de Commandement (PCC)

- ↳ de mettre en œuvre, le cas échéant, sur votre commune des mesures de protection et de sauvegarde en s'appuyant sur les dispositions des Plans Communaux de Sauvegarde :

- ↳ d'alerter et d'informer la population .

Le Préfet,

**Pour le Préfet et par délégation
La Directrice adjointe des Sécurités**


Anne-Sophie MARCON